

L'ARCHE DE CORINNE
Pension CHIENS - CHATS et Toilettage
9 Route de Torxé « Chez Cousseau » 17400 ASNIERES LA GIRAUD
Tél 06.63.56.16.02 – 06.70.05.26.41 tél fixe 05.46.26.61.07
Email : corinnevillain17@gmail.com

Sites www.pension-chien-chat17.fr - www.pension-chien-17.fr et www.pension-chat-17.fr

Certificats de capacité 17-237 et 17-238
SIRET n° 531 874 501 00012 code APE-NAF 9609Z

CONTRAT DE RESERVATION CHATS - CHIENS

(à imprimer, compléter et à nous retourner accompagné de votre acompte)

Acompte 50% du prix du séjour pour les séjours de moins de 15 jours = validation ferme du séjour
Acompte 30% du prix du séjour pour les séjours de plus de 15 jours = validation ferme du séjour

PROPRIETAIRE

NOM	PRENOM
Adresse	Tél
	Adresse mail /
Personne à prévenir en cas de nécessité ou de reprise de votre animal de compagnie par un tiers	
NOM – Prénom	Tél
Adresse	Adresse mail /
Nom de votre vétérinaire	Tél
Adresse	
En cas de décès de votre animal AUTOPSIE OUI / NON	et dispositions à prendre
PENSIONNAIRES CHIENS / CHATS	
NOM	NOM
RACE ou TYPE	Race ou TYPE
Sexe	sexe
Castré O / N Stérilisé O / N Date des dernières chaleurs	Castré O / N Stérilisé O / N Date des dernières chaleurs
IDENTIFICATION OBLIGATOIRE N° puce électronique N° tatouage oreille ou cuisse VACCINATIONS	IDENTIFICATION OBLIGATOIRE N° puce électronique N° tatouage oreille ou cuisse VACCINATIONS
AGE date de naissance	AGE date de naissance
Habitudes comportementales	Habitudes comportementales
Nourriture habituelle croquettes – boites-	Nourriture habituelle croquettes – boites
Date du dernier traitement vermifuge Date du dernier traitement insectifuge VACCINATION TOUX CHENIL	Date du dernier traitement vermifuge Date du dernier traitement insectifuge

DATES DE SEJOUR PENSION CHATS- CHIENS

Du :	Au :
Heure d'arrivée:	Heure de départ :
PRIX TTC / jour	Nombre de jours :
ACOMPTE VERSE	Solde restant dû à l'entrée en pension
Mode de règlement	TOTAL TTC

Monsieur – Madame – Mademoiselle

A :

LE :

reconnait avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter sans réserve d'aucune sorte

le contrat entre en vigueur le jour de la signature du présent contrat et se prolongera temps que le ou les animaux sus indiqués seront susceptibles d'être clients de la pension « L'ARCHE DE CORINNE » représentée par CORINNE VILLAIN FENET, gérante

SIGNATURE DU CLIENT

SIGNATURE DE LA GERANTE

« mention lu et approuvé bon pour accord »

« mention lu et approuvé bon pour accord »